

M. Museveni semble avoir cédé à la pression internationale : il a dit à des membres de son parti, le Mouvement de résistance nationale (NRM), parti au pouvoir, que le Premier ministre britannique Gordon Brown, le Premier ministre canadien Stephen Harper et la Secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, lui avaient tous demandé de s'assurer que la proposition de loi controversée ne progresse pas davantage.

« Je leur ai dit que cette proposition de loi était l'initiative d'un député, et que je n'avais même pas eu le temps d'en discuter avec lui ; [elle n'a été déposée] ni par le gouvernement ni par le NRM », a-t-il dit à des membres du parti lors d'une réunion le 13 janvier, d'après des médias locaux. « Il s'agit d'une question de politique étrangère, et nous devons en discuter d'une manière qui ne compromette pas nos principes, tout en préservant aussi nos intérêts de politique étrangère ».

La proposition de loi Anti-homosexualité (2009) – déposée à titre individuel par David Bahati, député du parti au pouvoir, en octobre 2009 – obligerait en outre les personnes accusées du crime d'homosexualité aggravée à se soumettre à un test de dépistage du VIH, et imposerait des peines d'emprisonnement ou de lourdes amendes aux citoyens qui omettraient de rapporter des actes homosexuels.

M. Bahati a dit qu'il attendait avec impatience les discussions avec le président Museveni qui aboutiraient à une version de la proposition de loi qui soit compatible avec les intérêts internationaux sans pour autant compromettre les « principes internes » de l'Ouganda.

Des groupes de défense des droits et des travailleurs de santé ont exprimé leur soulagement après avoir appris qu'il était désormais peu probable que la proposition de loi soit adoptée dans sa forme actuelle. « J'ai toujours su que cette proposition de loi ne pouvait pas être adoptée ; si elle est adoptée, cela affectera nos relations internationales, et c'est en outre une proposition de loi très cruelle », a dit Frank Mugisha, président de Sexual Minorities Uganda (SMUG), une organisation de défense des droits des minorités sexuelles.

« Même sans la proposition de loi, la communauté gay opère de façon souterraine ; nous qui proposons des services, nous avons peur, mais aujourd'hui, nous savons que la proposition de loi va être débattue et améliorée », a dit Janeva Busingye, coordinatrice de l'initiative du ministère de la Santé pour les populations les plus à risques.

Les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes ont été identifiés comme une population présentant un haut risque d'infection et de transmission du VIH, mais ils n'ont jamais été inclus dans la réponse nationale de l'Ouganda contre le VIH, principalement parce qu'il existe des lois rendant l'homosexualité illégale ; une étude de 2009 sur les modes de transmission a recommandé que les obstacles juridiques à leur intégration dans la réponse nationale soient réexaminés.